

Le temps des fondateurs

C'est le 7 novembre 1959 qu'est posé l'acte fondateur de l'association, au cours de son premier conseil d'administration. L'Association prend alors le nom d'AFDPED, « *Association Familiale de Défense et de Protection de l'Enfance Déficiante* » et le 7 février 1960 se tient la première assemblée générale. Au cours de cette réunion, la première décision est de tout mettre en œuvre « *pour l'ouverture d'un externat spécialisé* » : l'IMP du Beau Marais à Beuvry ouvre ses portes le 2 décembre 1960 à 8 enfants et adolescents, dans une ancienne ferme chicorerie.

L'impulsion étant donnée, tout va alors très vite. Et en 1961, l'IMP accueille 25 enfants, 50 en 1962. En 1964, une seconde étape est franchie avec l'ouverture d'un Atelier d'Assistance par le Travail pour 11 jeunes adultes.

Le temps des bâtisseurs

L'association commence à être connue, et en 1971, ce sont au total 143 enfants et adultes qui fréquentent les établissements : 100 à l'IME, et 43 au Centre d'Aide par le Travail. En 1972, avec l'augmentation du nombre d'adultes accueillis, il est décidé de créer une seconde association, l'APAH (Association Pour Adultes Handicapés), responsable de la gestion des établissements pour adultes. C'est elle qui, en mai 1973, décide d'acheter le château Norguet pour y créer un foyer d'hébergement pour les ouvriers du CAT n'ayant plus de famille.

En août 1977, l'association change de nom, et devient l'Association de Parents d'Enfants Inadaptés (APEI) « *Les Papillons Blancs* » par la fusion de l'AFDPED et de l'APAH. En novembre 1977, l'assemblée générale décide d'acquérir l'usine Dim Rosy, implantée en zone industrielle de Ruitz, afin d'y implanter le CAT CEDATRA. En effet, à cette date, l'IME et le CAT accueillent 270 enfants et adultes sur le même site. Le transfert du CAT est nécessaire et le nombre d'ouvriers passe de 135 à 205.

En 1979, il est décidé de créer un second CAT de 90 places dans une usine relais situé en face du CEDATRA et un troisième de 50 places à Beuvry. En juillet 1983, le CAT « *B. Cabanel* » de Ruitz accueille ses 45 premiers ouvriers, et 45 supplémentaires en 1984.

En 1989, afin d'étendre encore plus le champ de son action, l'association décide d'ouvrir un atelier protégé baptisé « APIC » (Atelier Protégé pour l'Industrie et le Commerce).

Une seconde usine relais, voisine du CAT « *B. Cabanel* »

Cabanel

», est achetée à cet effet, et en septembre 1989, six ouvriers y sont embauchés.

En octobre 1990, à force d'insistance, le CAT de Beuvry est créé, pour un effectif de 10 ouvriers sur les 50 demandés.

Le temps des novateurs

En janvier 1992, le Service d'Accompagnement à la Vie Quotidienne est créé, avec pour mission d'accompagner dans les actes de la vie quotidienne 40 adultes capables de vivre seuls, en dehors de la cellule parentale.

En septembre 1993, le Foyer Occupationnel et de Vie « *Saint François d'Assise* », à Bruay la Buisnière, ouvre pour accueillir 33 résidents et 11 adultes en accueil de jour présentant un handicap trop important pour aller en CAT.

En octobre 1993, la Section Occupationnelle « *Le Goéland* », agréée pour l'accueil de 16 adultes, est créée à Beuvry ; et le même mois, le CAT de Beuvry est autorisé à accueillir dix ouvriers supplémentaires. Ce n'est qu'en septembre 1998 que cet établissement pourra enfin accueillir 50 ouvriers.

Le temps des citoyens

Au cours de l'année 2002, une double opération permet aux deux CAT de Ruitz de se regrouper en un seul atelier de production, et à l'atelier protégé APIC de doubler sa surface d'exploitation devenue trop exigüe suite à son développement.

En juin 2003, le SESSAD (Service d'éducation Spéciale et de Soins à Domicile), dont la mission consiste en la prise en charge et le suivi thérapeutique, pédagogique et éducatif de 24 enfants (de 2 à 18 ans) dont 4 présentant des troubles autistiques, est créé à Béthune.

En février 2005, la loi du 2 janvier 2002 est complétée par la loi pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » : alors qu'en 1959, les personnes handicapées mentales étaient ignorées, une loi leur reconnaît des droits, dont celui de participer aux décisions engageant leur vie, et la reconnaissance de leur citoyenneté.

En juillet 2008, l'IME de Beuvry est reconstruit et il est complété d'un bâtiment dédié à l'accueil de 15 enfants et adolescents autistes en septembre 2009.

Le Service d'Accompagnement Médico Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ouvre en juillet 2009, pour accompagner dans leur vie sociale et leur parcours de soins 30 adultes.

En 2010, l'ESAT le CEDATRA de Ruitz est autorisé à créer 15 places supplémentaires portant sa capacité d'accueil à 310 ouvriers.

En mai 2011 : ouverture du service d'accueil temporaire (SAT) pour 24 adultes qui attendent une admission en établissement occupationnel ou en ESAT, ou qui font choix de ce mode d'accueil.

En août 2011 : création d'une section occupationnelle de 53 places, dont 17 places issues de la section occupationnelle « le Goéland » de Beuvry.

Et demain, une histoire qui se poursuit...

- Créer un service d'accueil temporaire petite enfance et enfance pour accueillir des enfants dès l'âge de 6 mois jusque 20 ans ;
- Créer une unité pour 30 personnes handicapées vieillissantes à partir de 45 ans (unité PHV) ;
- Étendre de 15 places l'ESAT de Beuvry et le transférer sur le site de Labourse dans de nouveaux bâtiments.

L'association de demain, ce sera au moins 13 établissements et services offrant plus de 850 places, tant en direction des enfants dès l'âge de 6 mois que de nos plus anciens jusqu'à la fin de leur vie.